



UACDDDD

Union des Associations et des Coordinations d'Associations pour le Développement et la Défense des Droits des Démunis

Siège: Mosquée Niamakoro, Sébougouni - BP: E2801 - Tél: 76 08 31 72 / 76 44 00 98 / 76 49 03 15
 Cite: <http://www.uniondesdemuniesdumali.org> - Blog: uniondesdemuniesdumali.blogspot.com - Email: kmassa26@gmail.com

LES LITIGES FONCIERS

COMMUNE I

- 1- **Kognoumani** : 84 ha, habités par des citoyens démunis depuis plusieurs années. ils ont été déguerpis en 2004 sans aucune formalité.

C'est dans cette zone que notre militant Issa Diarra fut assassiné le 15/11/2009. l'Union demande que justice soit faite.

2- **Ilot-SJ de Banconi Zékénékorobougou :**

Sur le plan appliqué de Bankoni, l'Ilot comprend 13 lots et les agents de la mairie imùpose 14 créant ainsi des conflits entre les familles.

L'Union demande l'application de la décision N° 0012/DS

COMMUNE II

- 1- **Bougouba** : l'Union demande le recasement des populations sur les 25 ha attribués à cet effet par le Ministère des domaines à la mairie de la Commune II et le recasement des détenteurs de lettres d'attribution.

2- **Marché « Boboli soukou » de Niaréla :**

L' aménagement de ce marché a créé beaucoup de désagréments à l'égard des des occupants de ce marché.

L'Union demande à l'état de veiller à la réinstallation de tous les autres occupants après le réaménagement du marché.

COMMUNE III

Situation des commerçants détaillants déguerpis du marché DIBIDA : L'Union demande le respect et l'application stricte des décisions de justice.

- l'Arrêt n° 711 rendu le 11/11/2009 par la chambre civile de la dite cour relative à la réparation des préjudices.
- L'Arrêt n° 708 rendu le 09 septembre 2009 par chambre civile de la dite cour dans une instance en renouvellement de bail

COMMUNE IV

1. Djikoroni para :

- a) Association des malades lépreux jardiniers victimes de détournement de parcelles

Les autorités communales avec la complicité de M. Goulou Moussa Traoré, président de l'union des malades handicapés de la lèpre, ont détourné des lots octroyés aux malades dans le jardin potager de l'ex Institut Marchoux. Le cahier de charge et le plan dudit jardin sont restés introuvables.

A Kalambabougou aussi, l'association *n'a pas reçu sa part dans les 24* ha donnés à l'ensemble des lépreux.

L'Union demande la régularisation de leur situation.

- b) Situation des 5 ha attribués aux chefs de villages :

Ces parcelles ont été également détournées par la Mairie de la commune IV.
L'Union demande la restitution de ces parcelles aux chefs de villages.

- c) *les décisions 177, 177 Bis et 178 signés par le* Gouverneur Karamoko NIARE restent toujours en souffrance depuis plus de 10 ans.
Union réclame la compensation rapide de ces déguerpis.

- d) Les 2.000 parcelles de Banankoro destinés à compenser les propriétaires de lettres d'attribution signées par le Gouverneur Karamoko NIARE ont été détournées pour d'autres fins.
Union demande la restitution de ces parcelles détournées

- e) Les 15 personnes déguerpies de l'implantation forcée de la station d'essence Shell du MOTEL attendent d'être recasés depuis 10 ans
L'Union réclame leurs recasements.

- f) Les places publiques et les espaces verts à Titikoumba et derrière l'Usine CERAMIQUE sont entrain d'être morcelées par les autorités.
L'Union demande l'arrêt immédiat de ces opérations et la démolition des constructions en cours.

- g) Le marché de Djikoroni para occupé par des spéculateurs fonciers.
L'Union demande que ce marché reste d'utilité publique et que les femmes vendeuses de légumes récupèrent leurs places

2. Lafiabougou–Bougoubani :

Les familles déguerpies de la piste du projet de voie ferrée Bko/Conakry n'ont pas toutes été recasées ; celles qui l'ont été, sont installées dans les bafonds inondables. Avec l'abandon du projet, l'espace a été morcelé et vendu aux plus nantis.

L'Union réclame le maintien sur place des familles non recasées et l'aménagement des espaces inondables.

3. Kalabanbougou 24 ha :

Les anciens occupants des 24 ha de Kalabanbougou affectés aux malades de la lèpre ont eu un accord avec ceux-ci (PV disponible).

L'Union demande le respect de cet accord.

4. Kalabanbougou ancien village :

Après les opérations de viabilisation, l'Union demande le recasement de tous les déguerpis en priorité et la purge de tous les propriétaires de champs.

5 – Marché de Djikoroni Para :

Les autorités municipales ont vendu la place des vendeuses de légumes de Djikoroni Para.

L'Union demande l'aménagement de cette place et sa restitution aux femmes vendeuses de légumes

COMMUNE V :**1-Daoudabougou :** L'union demande

a) Ancien tissu : la restitution des parcelles spoliées aux ayants droits, et le recasement des familles déguerpies sur le restant des parcelles vides.

b) Colline de Dounzombougou à l'ouest de la mosquée : Le maintien des familles déguerpies

c) bande de 140m : le bornage et le maintien des familles sur place.

2- Sabalibougou

a) ancien tissu : la restitution des parcelles spoliées aux ayants droits et le recasement des familles déguerpies sur places à Sabalibougou sur les parcelles vides encore disponibles.

b) bande de 140m : Le maintien des familles déguerpies conformément à l'application de l'arrêt n° 80 du 30 Juin 1994 de la cour suprême du Mali, soutenu par les ordonnances n° 04 et 05 des 26 septembre et 19 octobre 2000 du Tribunal Administratif de Bamako et honorablement soutenu par la promesse de Monsieur le Président de la République lors du choix du site de la maison de la femme et de l'enfant à Sabalibougou par Votre

3- Baco-Djicoroni :

La restitution du plateau de Djicoroni aux ayants droits non encore recasés.

4- Guarantiguibougou.

La zone de Maraîchage (25 membres) de la coopérative des jardiniers de guarantiguibougou a été retirée morcelée et vendue par la Mairie de la commune V.

L'Union demande la compensation à raison d'un terrain par jardinier, au lieu de 5 terrains pour les 25 jardiniers.

5- Zone de recasement de la commune V à Kabala

Sur l'espace retenu à Kabala comme zone de recasement, les 50% des bénéficiaires en règle n'ont pas pu s'installer ; leurs parcelles ont été détournés et vendus par les autorités municipales

L'Union demande le recasement de tous les ayants droits sur leurs espaces respectifs.

6- Problème G.I.E Action Bako Djikoroni :

Ce groupement d'intérêt économique des femmes est menacé de résiliation de contrat .par la mairie. Vu le nombre d'années d'exercice du G.I.E, l'UNION demande aux autorités d'encourager le groupement des femmes et d'annuler la résiliation du contrat.

COMMUNE VI**1- Niamakoro Djadjébougou**

Sur les 418 familles déguerpies à Djadjébougou, il reste 243 familles à recaser.

2- Carrefour de Niamakoro

Sur les 58 familles déguerpies, il reste 7 familles à recaser, mais contestées par la mairie.

3- Niamakoro réhabilitation

L'union demande le morcellement des 36 espaces libérés afin de recaser les déguerpis en liste pour le recasement.

4- **Niamakoro Zone aéroportuaire**

L'Union plaide que cette zone soit restituée aux déguerpis qui attendent depuis des années.

5- **Les déguerpis du stade du 26 mars Yirimadio**

Les 31 familles concernées attendent impatiemment leur recasement ;

6- **Faladié :**

15 ha appartenant à la famille Touré (titre provisoire N°249/C) situés dans le domaine de Faladié à coté de la douane on été morcelés et vendus par la mairie du district pour le compte de « Banankabougou commercial »

L'Union demande l'annulation de la décision de la mairie du district et la restitution de la zone à la famille Touré.

7 - **Yirimadjo 95 ha:**

L'Union demande le recasement de toutes les familles victimes de démolition

8- **Carrefour Wara :**

L'Espace carrefour Wara jusqu'au poste de la Gendarmerie a été retenu par les autorités comme port sec.

L'union demande l'annulation de cette décision et la régularisation des terrains à l'usage d'habitation au profit des habitants.

9- **Séno zone aéroportuaire :**

Une partie de Séno a été démolie au profit de la zone aéroportuaire. Lors de la délimitation de cette zone, une partie du quartier non concernée par la démolition a été incluse dans la zone.

L'Union demande d'exclure cette partie de la zone délimitée.

10- **Marché Banankabougou Faladié :**

Dans le cadre de l'aménagement de ce marché, l'Union demande :

- L'implication des représentants des occupants du marché
- La mise en place d'une commission composée de toutes les structures concernées

11- **Magnambougou Sokoro :**

Dans le cadre du litige opposant les habitants de Magnambougou Sokoro au propriétaire de l'Usine Briqueterie du Mali, l'Union demande :

- Que les propriétaires de titres fonciers aux alentours de la briqueterie soient compensés ailleurs afin d'éviter un éventuel déguerpissements des habitants de Magnambougou Sokoro

12- **Terrain de foot de Sokoniko :**

Etant donné que l'espace concerné a été déjà octroyé aux jeunes par la mairie de la commune VI comme terrain de foot, l'UNION demande :

- Le maintien de l'espace comme terrain de foot pour les jeunes ;
- La libération des responsables des jeunes arrêtés pour la circonstance

CERCLE DE KATI

- 1- **Ghouana:** attend impatiemment le lotissement; lance un défi aux spéculateurs fonciers que la terre est la seule source de revenus des populations.

L'Union demande l'annulation de la décision du gouverneur de Koulikoro affectant les 60 ha de la zone aux agences immobilières Banka et Komé

2- **N'TABAKORO et DIATOUOLA:**

1) Pour N'Tabacoro: Par décret n°09/190/P-RM du 04/05/09, 350 ha 34 a 67 ca de N'Tabacoro ont été expropriés pour utilité publique en vue de la construction des logements sociaux. Le 3 juin 2009 le TF N°40.395 est créé sur les titres de N'Tabacoro et la superficie affectée au MLAFU.

2) **Diatoua extension et N'Tabacoro**

- Autres créations de TF en date du 23/2/2011 :
- TF N° 46853. (86ha 1a 43 ca) N'Tabacoro
 - TF N° 46854(300ha) N'Tabacoro et Diatoua extension
 - TFN° 46857(263ha 71a 11ca) N'Tabacoro et Diatoua

Les propriétaires(APPCRN) s'opposent et ont assignés l'Etat en justice, le dossier est sciemment bloqué au niveau de la Cour Suprême

L'Union demande que justice soit faite et que la terre soit restituée aux propriétaires.

3-Banco

Toutes les zones de culture de Banco ont été détournées par des spéculateurs fonciers sur la base de faux documents ayant servi à la création des titres provisoires délivrés par le préfet de Kati.
L'Union réclame leurs recasements immédiats.

L'Union demande l'annulation de tous ces titres provisoires.

4-Kalaban Coro Marché

Le marché de Kalaban Coro a été démoli et octroyé aux plus nantis au détriment des femmes marchandes qui sont les fondatrices du marché.
L'Union demande la réparation des dommages causés et le recasement en priorité des vrais titulaires du marché.

5- Dougoulakoro

Litige de terrains à usage d'habitation entre les habitants de la commune de Baguineda et ceux de Kalabancoro. Les deux autorités communales réclament l'appartenance de la zone.

L'Union demande la délimitation de la zone concernée et la mise en application du rapport de la commission mise en place par le préfet de Kati

6- Sanankoroba

Les nouvelles autorités municipales ont détourné plus de 500 parcelles à usage d'habitation sans justification.

L'Union demande la restitution de ces parcelles

7- **Foncira**, commune de Yéguébougou

Plus de 1000 ha dont les champs des paysans sont illégalement exploités par les entreprises Covec et Razel. Toutes les promesses d'indemnisations faites par celles-ci n'ont pas été respectées.

L'Union demande le respect des procédures d'expropriation et la réparation des préjudices causés aux paysans.

8- **Les paysans de la colline de Djalakorodji** : Il s'agit de l'expropriation de 118 paysans.

L'UNION demande une compensation pour chaque paysan exproprié

9- **Problème de Manankoroni** :

Les champs des paysans de Manankoroni sont expropriés par les spéculateurs fonciers avec la complicité des agents du service domanial sous le nom de Diatoula extension

L'UNION demande le respect des terroirs de Manankoroni, de Sénou, de Sirakoro Nékétan, de Yirimadio et de N'tabacoro

SIKASSO :

1) Zambira

Les propriétaires des concessions rurales de Zambira, dans l'arrondissement central, ancien aéroport sont menacés pour une deuxième urbanisation par la direction des domaines. L'UNION demande le maintien des premiers propriétaires.

2) Village de Noumorodioula Sirakoro :

Des spéculateurs fonciers prétendent avoir des titres fonciers sur ces villages menaçant ainsi la population de déguerpissement.

L'UNION demande une intervention de l'Etat pour la protection de ces villageois.

SEGOU :

a) Office du Niger

Les champs des paysans sont retirés sous des prétextes non justifiés puis réattribués aux plus nantis (opérateurs économiques, hauts cadres, les multinationales...).

L'Union demande que dans ces opérations une attention toute particulière soit portée à l'agriculture familiale, que les zones de cultures de villages soient conservées.

b) Sanammandougou (Sous préfecture de Markala)

L'opérateur économique de GDCM avec la complicité de l'Etat s'est accaparé des champs des paysans de Sanammandougou Bamanan et de Saou.

L'UNION demande la restitution de ces champs aux propriétaires.

C) Sansanding : La SOCIMAR avec la complicité de l'Etat s'est accaparée des champs des paysans de la commune de Sibila et de Sansanding

L'UNION demande la restitution de ces champs aux propriétaires.

Conclusion : demande :

- 1) Dans le périurbain, la conservation de certaines zones pour l'agriculture familiale et le maraichage.
- 2) L'implication de la population et le respect des procédures dans toutes les opérations.
- 3) L'arrêt immédiat de l'accaparement des terres et les déguerpissements.
- 4) Son association à la résolution des litiges fonciers, et sa participation à la commission mise en place par les états généraux sur le.

NB : cette de litiges n'est pas exhaustive

Le Président